

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2011013

Signataire : SL

OBJET :Versement d'une subvention d'équipement à l'OPH d'Aubervilliers dans le cadre du protocole CGLLS

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Budget Communal,

Vu la délibération du 23/06/2010 autorisant le maire à signer le protocole de consolidation de l'OPH d'Aubervilliers pour les années 2009-2014,

Vu le protocole de consolidation,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ATTRIBUE à l'OPH d'Aubervilliers une subvention d'équipement de 300 000 € dans le cadre du plan de consolidation de la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS)

DIT que les crédits sont prévus au budget de l'exercice sur l'imputation :

service	opération/ chapitre	article	fonction	code action
203	090	20417	72	OPHLM

Le Maire

Jacques SALVATOR